

Le 5 février 2021,

## Un dispositif renforcé pour l'accueil de plus d'étudiants en présentiel.



*Pour faire suite aux annonces gouvernementales, l'Université de Lille a travaillé à la mise en place de nouvelles mesures pour permettre d'accueillir davantage d'étudiants en présentiel, en tenant compte de la situation sanitaire actuelle.*

Comme l'autorise le décret du 2 février, l'Université de Lille peut accueillir les étudiants en **présentiel dans la limite de 20% de ses capacités d'accueil globales**. Ces dispositifs s'inscrivent bien entendu dans la continuité pédagogique de l'année universitaire 2020-2021. Sont concernés par ce retour aujourd'hui possible sur les campus, tous les étudiants venant pour des enseignements, des évaluations, examens, concours ou en tant que tuteurs; ainsi que tous les types d'accueil (enseignements, évaluations écrites et orales, activités de soutien et de tutorat). Pour ce faire, **chaque composante de l'Université s'organise en tenant compte de ses propres contraintes logistiques, organisationnelles, sanitaires et pédagogiques**.

Afin de faciliter ce retour sur les campus, des **mesures spécifiques pour la restauration des étudiants** seront mises en place. Des salles dédiées à la prise de repas le midi seront ouvertes, avec un protocole sanitaire strict : comme la distance de 2m entre les places, l'obligation de manger seul et assis, après s'être lavé les mains avec le gel à disposition, l'aération et nettoyage des places et des salles, etc. Et plus encore, dans chaque salle de restauration, une personne sera présente en accompagnement et soutien pour le respect des dispositions. Elle pourra notamment gérer le flux des entrées/sorties, veiller à la ventilation tous les quarts d'heure, et nettoyer chaque place occupée.

---

### CONTACTS PRESSE

Cristelle Fontaine  
Responsable du pôle relations  
presse  
Port. 06 14 26 22 43  
[cristelle.fontaine@univ-lille.fr](mailto:cristelle.fontaine@univ-lille.fr)

Eglantine Carlier  
Chargée des relations presse  
Port. 06 34 60 15 57  
[eglantine.carlier@univ-lille.fr](mailto:eglantine.carlier@univ-lille.fr)

### Des test de dépistage facilités grâce à un nouveau partenariat

L'Université de Lille a créé un partenariat avec 40 établissements de santé de la métropole pour permettre à tous ses étudiants (et personnels) d'effectuer à leur convenance des test PCR ou antigéniques. Pour la prise de rendez-vous, il leur suffit de localiser l'établissement le plus proche via [la carte interactive](#) et de préciser qu'ils sont étudiants de l'Université de Lille !